

Installation du Comité Local de Cohésion Territoriale

Mise en œuvre de l'ANCT dans le Val-d'Oise

*Une opportunité de faire émerger des projets qui
viendront concrétiser les ambitions du plan de relance*



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

L'installation du Comité Local de Cohésion territoriale Mise en œuvre de l'ANCT dans le Val-d'Oise

Introduction par M. le Préfet



Présentation de l'organisation de l'ANCT

Julien MEGDOUD

Chargé de mission Ile-de-France / Centre-Val de Loire

Pôle interface et contrats territoriaux

Direction Appui opérationnel et stratégique

agence-cohesion-territoires.gouv.fr



1. Rappel du champ de compétence

- l'accès aux services,
- la revitalisation des centres des villes moyennes et petites villes exerçant des fonctions de centralité,
- le développement des territoires ruraux,
- l'aménagement, le développement et la protection des massifs de montagne,
- le soutien à la ré-industrialisation des territoires non métropolitains,
- l'aménagement numérique, la couverture mobile,
- le développement des usages numériques,
- l'amélioration des conditions de vie des quartiers prioritaires de la politique de la ville,
- la revitalisation commerciale, artisanale et immobilière,
- l'appui à la structuration de projets de territoires,
- l'appui aux diagnostics territoriaux,
- le transfert de connaissances et la mutualisation des bonnes pratiques entre collectivités,
- l'appui à la réflexion prospective,
- l'appui à la coopération entre les territoires...



2. Les principes d'intervention

- **Simplification**
- **Coordination**
- **Souplesse et adaptation**
- **Complémentarité et subsidiarité**
- **Priorisation**
- **Continuité**



3. L'offre de services aux territoires

- Les programmes d'intervention territorialisés
- La contractualisation
- L'accompagnement sur mesure



3. L'offre de services aux territoires

- Les programmes d'intervention territorialisés

TERRITOIRES ET RURALITES

- Action cœur de ville
- France Services
- Territoires d'industrie
- Petites villes de demain
- Ruralités

POLITIQUE DE LA VILLE

- Cadre de vie, logement, mobilités et tranquillité publique
- Education et petite enfance
- Emploi, formation et développement économique
- Soutien à la vie associative et médiation sociale
- Lien social et image des quartiers
- Grande équipe de la réussite républicaine
- Programme européen Urbact

NUMERIQUE

- France Très Haut Débit
- Nouveau lieux, nouveaux liens
- France mobile
- Société numérique
- Mission incubateur de services numériques

3. L'offre de services aux territoires

- La contractualisation
 - Les Pactes
 - Les contrats
 - Contrats de ville
 - Contrats de cohésion
- L'accompagnement sur mesure
 - Les compétences internes
 - Les moyens humains et financiers des opérateurs conventionnés (ANAH, CEREMA, ADEME, Banque des Territoires, ANRU)
 - Les marchés d'ingénierie
 - Les fabriques prospectives



3. L'offre de services aux territoires

Les aides financières et d'ingénierie auxquelles peuvent prétendre les collectivités sont recensées sur la plateforme numérique Aides-territoires :

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr>





Présentation de la délégation territoriale de l'ANCT

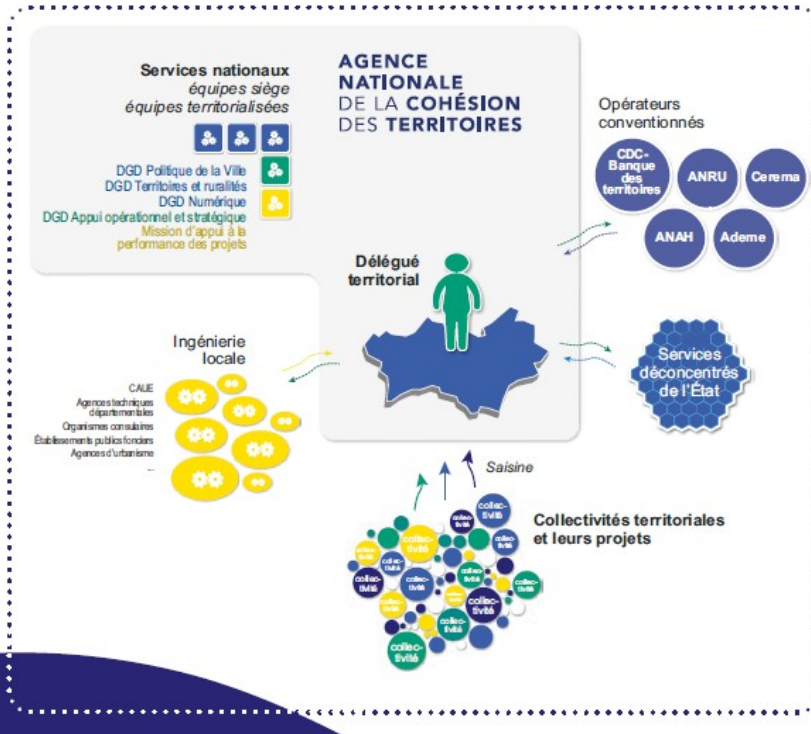
Myriam BOMPAIS ABDREBBI

Cheffe du service de l'accompagnement des territoires
Référénte Etat pour les programmes
Action Coeur de Ville et Petites Villes de demain

Direction départementale des territoires

ddt-sat@val-doise.gouv.fr

Le délégué territorial au cœur de l'écosystème d'acteurs



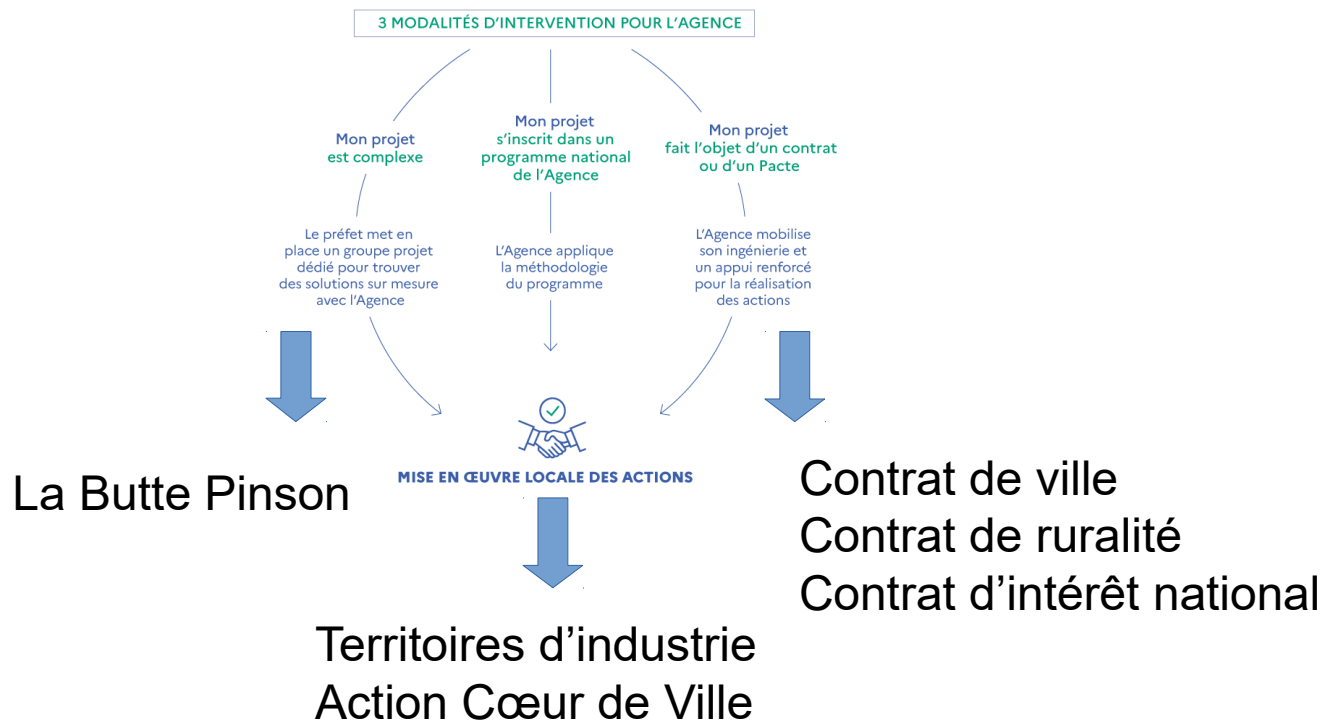
Le préfet de département est le délégué territorial de l'ANCT :

- Point d'entrée des collectivités locales
- Garant de la réponse apportée par l'ANCT
- Interlocuteur du siège

→ Il réunit un **comité local de cohésion territoriale au moins 2 fois par an**

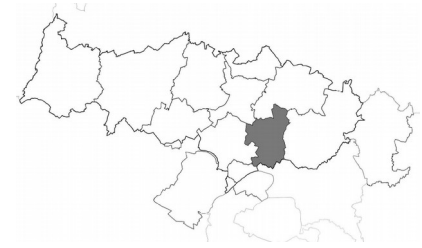
→ Il **assure le pilotage des équipes projets ANCT** mobilisées et le suivi des projets accompagnés par l'Agence.

Les modalités d'intervention de l'ANCT

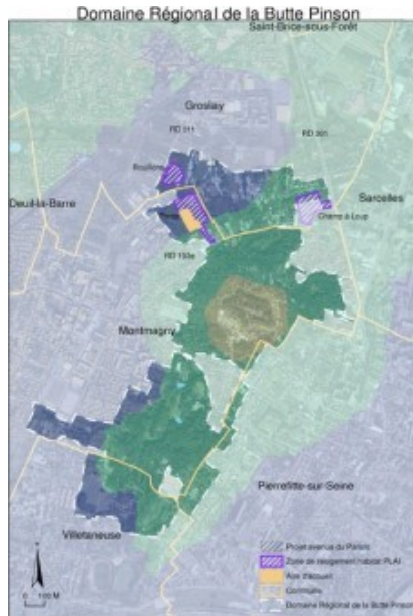




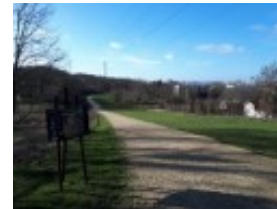
Un exemple de projet complexe



La Butte Pinson



- Projet sur **122 hectares**
- Double dimension : parc régional, 3 sites d'habitat adapté pour les gens du voyage
- Site interdépartemental sur le 95 (Groslay, Montmagny) et le 93
- Des contraintes : lignes THT, zone C PEB, pollution
- Un portage multipartenarial :
- AEV, EPFIF, CA Plaine Vallée, Etat, OPAC de l'Oise, Villes
- Des difficultés : dépôt déchets sauvages, occupation illicite, insertion économique,
- Un site contraint : lignes HT, PEB, pollution des sols, dénivelé (altitude 108 mètres).

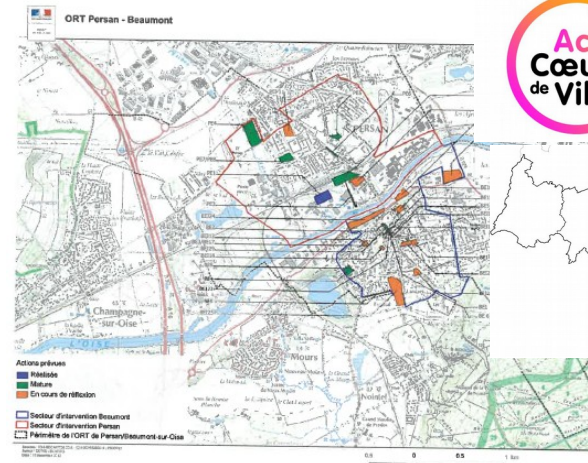
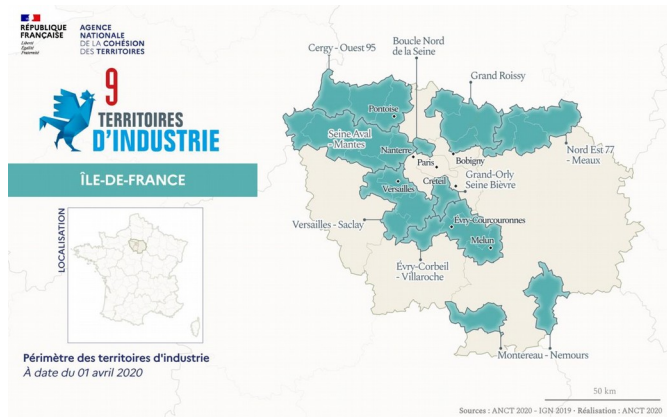




Exemple de déclinaison de programmes nationaux

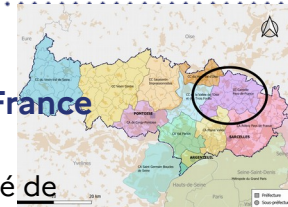


Des sites industriels « clés en main » pour raccourcir les délais d'implantation et attirer de nouveaux investissements CACP-CARPF-Argenteuil



La Communauté de communes du Haut Val-d'Oise
Première ORT du Val-d'Oise
signée le 17 février 2020 pour la période 2020-2026

Exemple de contrat partenarial : le contrat de ruralité de la communauté de communes de Carnelle-Pays-de-France



- Un contrat signé en juin 2017 entre l'État, le Conseil Départemental, le PNR Oise-pays-de-France et la communauté de communes. Différents partenaires impliqués.
- Ce contrat est organisé autour de 6 axes et de fiches projets avec chaque année un comité de pilotage, en présence des partenaires et financeurs, qui examine l'avancement des actions, des études et des besoins.

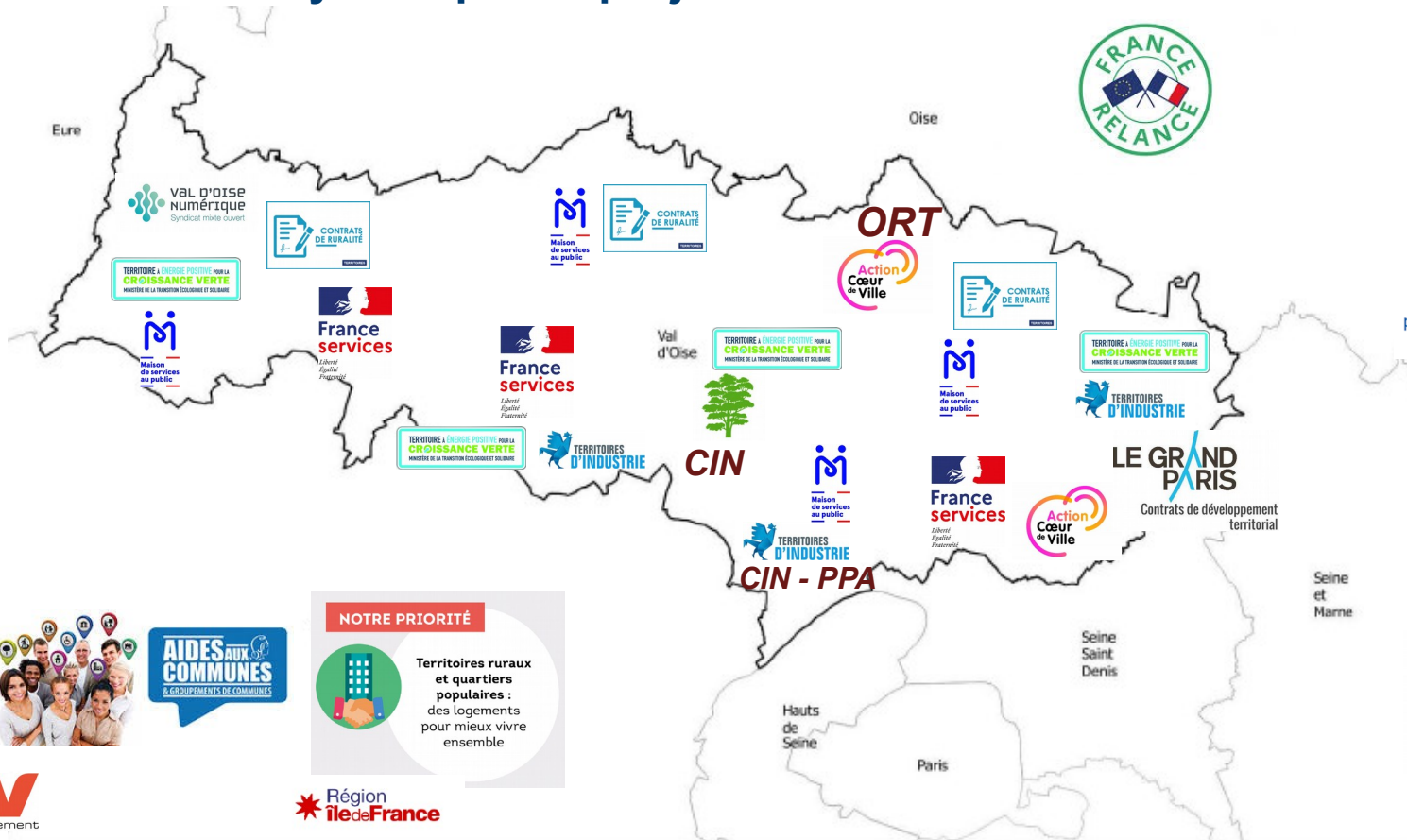


Restructuration d'un bâtiment municipal en salle de spectacle et maisons des diversités culturelles à Chaumontel : Diversité culturelle, Accueil de toutes et tous , accessibilité, Rénovation thermique



Réhabilitation du château pour en faire un pôle intercommunal de services, site de 2,5 hectares

Une dynamique de projets sur tous les territoires



NOTRE PRIORITÉ

Territoires ruraux et quartiers populaires : des logements pour mieux vivre ensemble

AIDER LES COMMUNES C'EST AIDER LES VALOISIENS

AIDES AUX COMMUNES & GROUPEMENTS DE COMMUNES





Présentation des partenaires

Valérie BELROSE

**Directrice adjointe
Direction départementale des territoires**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Un écosystème d'acteurs

Création du comité local de cohésion territoriale du Val-d'Oise par arrêté n°16015 du 30 septembre 2020

- de représentants de l'État et de ses établissements publics
- de représentants des établissements membres du comité national de coordination de l'ANCT



- des représentants des collectivités territoriales



- des représentants des opérateurs intervenant dans les champs de l'ingénierie au profit des collectivités territoriales



CCI VAL-D'OISE
PARIS ÎLE-DE-FRANCE



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Val d'Oise



VAL
D'OISE



Tour de table des partenaires



Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiens



GUIDE UTILISATEUR DE LA PLATEFORME D'AIDE AUX COMMUNES DE MOINS DE 5000 HABITANTS

Accueil public

Du lundi au vendredi, de 8h15 à 18h00

01 34 25 30 30



PLATEFORME D'AIDE AUX COMMUNES

Coordonnées des Délégués Territoriaux :

✉ Martine Lafis (Territoire est) : 01 34 33 81 89

✉ Floriane Bénézech (Territoire ouest) : 01 34 25 10 85

✉ Alicia Attal (Territoire centre) : 01 34 25 31 82

[Carte d'intervention des délégués territoriaux](#)

[Télécharger notre guide 2020 des aides départementales à l'investissement](#)

(PDF - 7,5 MO)

[Télécharger notre guide des taux de pondération Communes applicable au](#)

[1er janvier 2020](#) (PDF - 3,3 MO)

[Télécharger notre guide des taux de pondération ARCC Voirie applicable au](#)

[1er janvier 2020](#) (PDF - 4,8 MO)

[Télécharger les conditions générales du Guide des Aides 2020](#) (PDF - 660 KO)

Liens utiles

➤ [Foire aux questions](#)



Nos partenaires



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

CAUE⁹⁵



Union des Maires
du Val d'Oise

adil
du Val-d'Oise

Véronique PELISSIER – 10ème vice présidente du CD95,
déléguée à la prévention spécialisée et à la vie universitaire



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Parc
naturel
régional

Oise - Pays de France

Sylvie CAPRON

Directrice



70 COMMUNES

25 COMMUNES DU VAL D'OISE

• LE MODE DE FAIRE DES PNR

- OBJECTIF : MISE EN OEUVRE DE LA CHARTE SUR SON TERRITOIRE
- Développe des programmes d'actions
- Emet des avis, des observations sur les projets
- Informe, sensibilise
- Accompagne les collectivités et partenaires
- S'articule avec les autres collectivités et les partenaires, recherche les complémentarités, amplifie les actions des partenaires
- Initie, catalyse, expérimente puis si possible laisse la main
- Joue un rôle de coordination entre les différents acteurs

• LES THEMATIQUES TRAITÉES PAR LE PNR OISE – PAYS DE FRANCE

- **Environnement** : biodiversité, énergie, ressources naturelles, pollutions, risques, mobilité durable, éducation à l'environnement
- **Patrimoine**
- **Aménagement du territoire** : urbanisme, architecture, paysage
- **Développement économique** :
 - Agriculture, cheval, forêt, tourisme
 - Porte un programme LEADER (valorisation économique du patrimoine, tourisme nature, hébergement touristique rural, commerces de proximité communes – de 3 000 hab., circuits –courts agricoles)
 - Sous l'angle environnemental (économie circulaire, télétravail, ...ou d'intégration architecturale et paysagère)

- **LES OUTILS D'INGENIERIE DU PNR OISE – PAYS DE FRANCE A DISPOSITION DES COMMUNES/EPCI**

- Fonds études d'aménagement
- Esquisses architecturales
- Fonds expertises environnementales
- Fonds patrimoine végétal
- Etudes urbaines
- Recherches historiques, inventaire patrimoine, valorisation du patrimoine
- Etudes, plan de gestion et valorisation de sites naturels
- Le Websig
- Appels à projet dans le cadre des programmes d'actions
- Etc.



L'AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Valérie JOUVIN,
Contact pour le Val d'Oise :

valerie.jouvin@ademe.fr

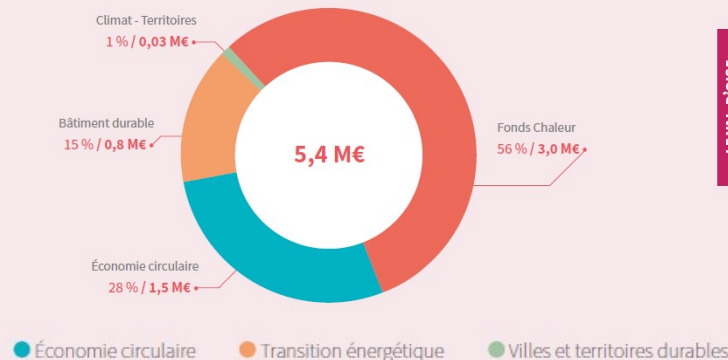
Raphaël GERSON –
Directeur régional adjoint



SYNTHÈSE D'ACTIVITÉ

2019

— Détail des aides ADEME pour la période 2016 à 2019 (hors Investissements d'Avenir)



● Économie circulaire ● Transition énergétique ● Villes et territoires durables

1 500 k€
4 extensions de réseaux de chaleur de 5,7 km. Cergy (2015 & 2018), Ermont (2017) et Sannois (2018).

227 k€
2 opérations lauréates des appels à projets **réhabilitation durable**. NOVIGERE à Argenteuil-Orgermont (2016) et copropriétés durables à Soisy-sous-Montmorency (2016).

28 k€
Démarche Cit'ergie (Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise - 2018).

111 k€
Installation de 60 m² de **panneaux solaires hybrides** thermiques et photovoltaïques (Site de la Folie Renard à Enghien-les-Bains - 2017).

Et aussi...
Aide au réseau PRIS-EIE avec SOLIHA Paris-92-95 et Inven Terre (2015-2017).
Étude de faisabilité de géothermie de la plateforme de Roissy-CDG (Aéroports de Paris - Roissy-en-France - 2018).

95

Focus sur...

LE VAL-D'OISE

— Les grands chiffres

409 k€
Création d'une unité de **déconditionnement de 20 000 t/an de biodéchets** (SUEZ - Montlignon - 2017).

292 k€
Création d'un espace réemplit sur la déchèterie des Linandes (Cergy - 2016).
Réhabilitation de la déchèterie (Le Plessis-Bouchard - 2017).

Et aussi...
Participation à l'**étude de faisabilité de la tarification incitative** (syndicat EMERAUDE - 2017).



Les grands fonds thématiques confiés par l'Etat

Fonds Chaleur

Soutien aux projets de production de chaleur à partir d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) ainsi que les réseaux de chaleur liés à ces installations

[https://](https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/grandes-orientations-modalites-fonds-chaleur-2020.pdf)

www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/grandes-orientations-modalites-fonds-chaleur-2020.pdf

Fonds Economie Circulaire

Soutien aux investissements de prévention, tri, recyclage et valorisation organique et énergétiques des déchets.

<https://www.ademe.fr/expertises/dechets/passer-a-laction/fonds-economie-circulaire>

Fonds Air Mobilité

Soutien des actions en faveur de la qualité de l'air dont renouvellement des appareils chauffage au bois et nouvelles mobilités

Fonds hydrogène

Soutien des projets « Ecosystèmes de mobilité hydrogène » complémentaire à la mobilité électrique (production, distribution et usages de l'hydrogène)

Actions auprès des territoires

Pour faciliter et accompagner les territoires

- Pas de moyens humains dédiés à l'ingénierie pour les territoires, mais soutien à des AMO en lien avec les fonds thématiques
- Financement d'études (AMO) en amont des projets d'investissement sur les grands fonds thématique
- Ressources méthodologiques, techniques <https://www.ademe.fr/mediatheque>
- Formations gratuites à destination des élus et des équipes techniques <https://formations.ademe.fr/accueil.html>

Quelques exemples

- Schéma directeur énergie
- Schéma directeur GNV, étude sur la mise en œuvre de projets de mobilité hydrogène sur un territoire...
- Etude d'implantation de recycleries, de mise en œuvre de la Tarification Incitative, schéma directeur des déchets...

Modalités

- Fonctionnement en appels à projets <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

Financement à hauteur de 70 % sur les études (max 100 000 €)

The screenshot shows the top navigation bar of the website 'Agir pour la transition écologique'. It includes the logos of the French Republic and ADEME, along with the text 'Agir pour la transition écologique' and 'Agence de la transition écologique'. On the right, there are links for 'ENTREPRISES' and 'MON COMPTE', and social media icons for Facebook, LinkedIn, YouTube, and Twitter. The main content area features a search bar with the text 'CHERCHER LE DISPOSITIF D'AIDE ADAPTÉ À VOTRE PROJET'. Below the search bar, there are dropdown menus for 'VOUS ÊTES', 'THEME DU PROJET', 'LOCALISATION DU PROJET', and 'TYPE DU PROJET', followed by a blue 'RECHERCHER' button. A search filter 'Collectivité / Administration' is visible below the search bar.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



BANQUE des
TERRITOIRES



Caisse
des Dépôts
GROUPE

Camille PICARD
Directrice territoriale
Seine-Saint-Denis et Val-d'Oise

Mobilisation de la Banque des territoires en soutien des projets des collectivités locales

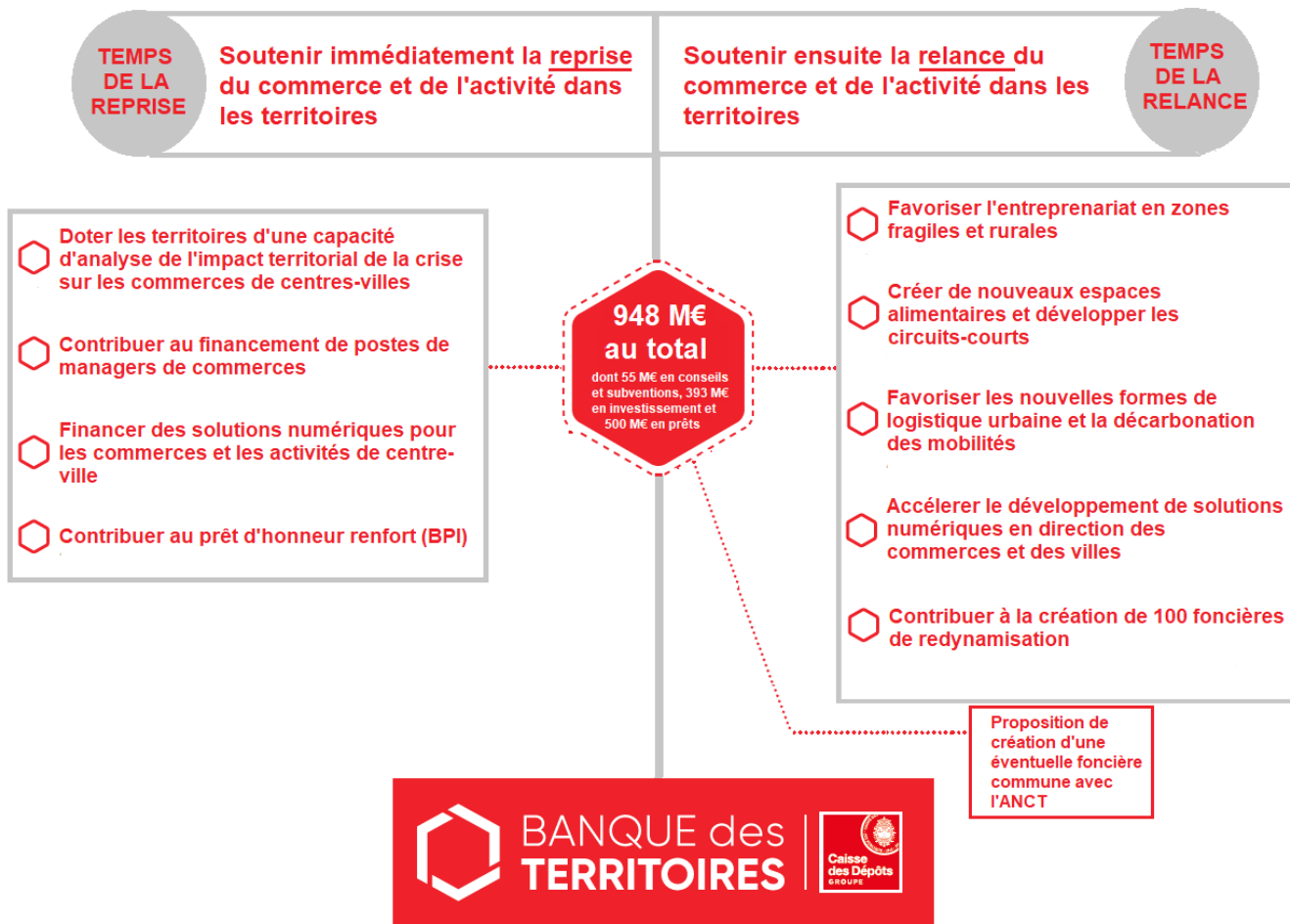
Amont



Aval

- Intervention en ingénierie et études (ex. marché d'ingénierie territoriale « transition écologique et climatique » pour les territoires qui ont besoin de structurer leurs stratégies et leurs outils)
- Mobilisation de l'ensemble des secteurs de l'investissement : immobilier, transition écologique et énergétique, numérique, mobilité, ESS
- Mise à disposition des services de consignations (préemption, etc.)
- Possibilité de mobiliser les prêts (PRU en QPV, Aquap prêts, Mobiprêt, Eduprêt)
- Intervention via les mandats du Programme d'investissement d'avenir (PIA)

Exemple 1 : le Plan Commerce



Exemple 2 : Petites villes de demain

Des moyens importants prévus dans le cadre de la convention Banque des territoires et ANCT

Les moyens mobilisés :

- **200 M€ pour soutenir l'ingénierie sur la durée du programme et assurer :**
 - 85 M€ déconcentrés et affectés aux co-financements d'ingénieries (études pré-opérationnelles ou thématiques) dans la limite de 50 % et jusqu'à 20.000 euros maximum par PVD et par an ;
 - 45 M€ délégués nationalement à l'ANCT pour le financement des chefs de projets PVD ;
 - 70 M€ affectés aux MABC et aux opérations nationales.
- **100 K€ pour financer la formation à l'ingénierie de projets destinés aux chefs de projets et des élus locaux**
- **100 M€ de fonds propres pour investir dans des sociétés de projet**
- **Extension du bénéfice du PRU (sous réserve de l'accord de l'Etat)**

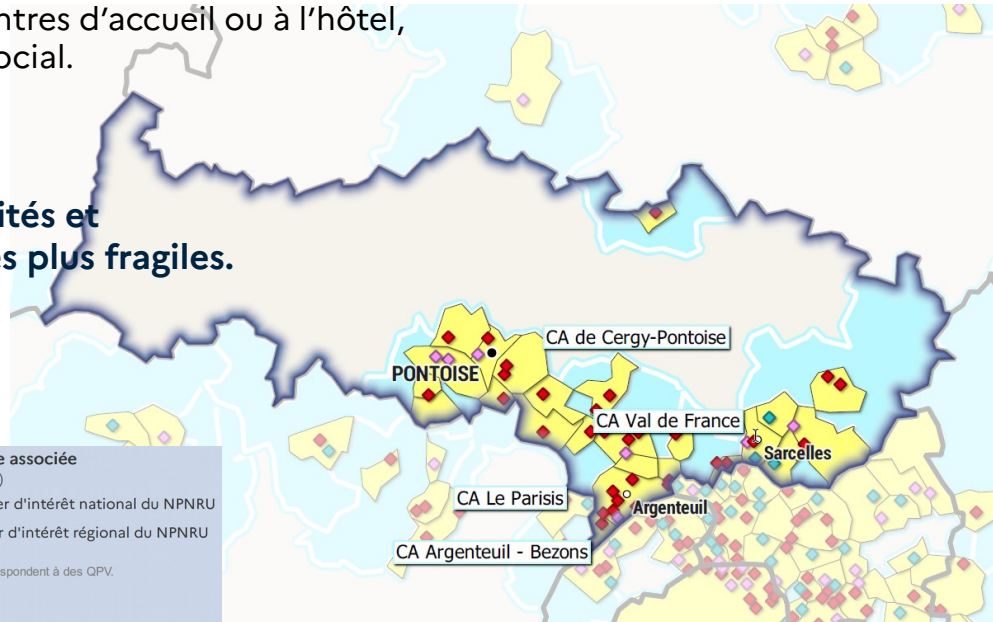
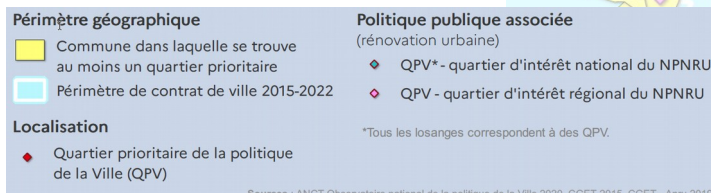


Politique de la Ville

Des enjeux de cohésion sociale et de vivre-ensemble

- 207 000 personnes vivant dans 41 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV),
- 17 % des Valdoisiens vivent en dessous du seuil de pauvreté,
- Un taux de chômage plus élevé que la moyenne du pays ou de l'Île-de-France,
- Près de 8 000 personnes hébergées chaque nuit en centres d'accueil ou à l'hôtel,
- et 61 000 Valdoisiens sont en attente d'un logement social.

Une nécessité d'agir avec tous les services publics et les acteurs de la société civile pour réduire les inégalités et améliorer les conditions de vie de nos concitoyens les plus fragiles.



Pôle Ressources
Ville et développement social

Solène Huberson



www.poleressources95.fr



1500 < 1800
PARTICIPANTS PAR AN

+ DE 100
DE DEMANDES D'INFO
PAR AN

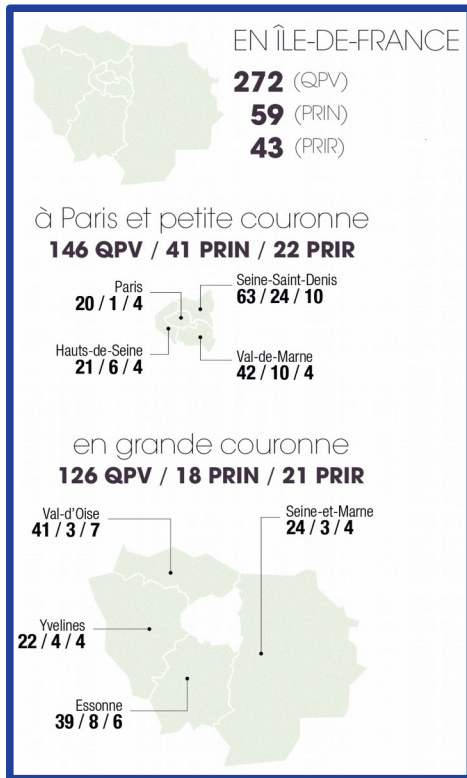
**QUALIFIER PAR
DES ESPACES
DE TRAVAIL ET
D'INFORMATION**
Pour renforcer l'action locale et
alimenter les politiques publiques.

METTRE EN RÉSEAU
Pour une meilleure coopération et
pour renforcer sa pratique.

INFORMER
Pour comprendre, maîtriser, anticiper.

CONTACT
Pôle ressources ville et développement social
39 rue des Bussys, (bâtiment Efidis) 95600 Eaubonne
01.34.05.17.17
poleressources.95@wanadoo.fr
www.poleressources95.org





Les projets de renouvellement urbain

Dans le Val-d'Oise, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) assure la mise en œuvre de :

3 projets d'intérêt national (PRIN)

6 projets d'intérêt régional (PRIR)

Concours Financiers
ANRU
Environ 300 M€



Depuis sa création, l'ANRU a structuré des partenariats avec les acteurs nationaux et locaux pour mettre en commun les stratégies et les moyens mobilisés en faveur du renouvellement des quartiers. Les programmes sont portés politiquement par les élus locaux et mis en œuvre en lien avec les acteurs locaux : collectivités, bailleurs sociaux, les services de l'Etat dans les territoires, habitants... Objectif : adapter les moyens aux besoins des territoires.

●●● Nos programmes : les outils du renouvellement urbain

En plus du PNRU et du NPNRU, l'ANRU pilote un programme de rénovation des quartiers anciens dégradés (PNRQAD). Elle est aussi opérateur, au nom et pour le compte de l'Etat, de 6 programmes d'investissement d'avenir en faveur de la jeunesse, de l'innovation et de la ville durable.

Les programmes de renouvellement urbain

- ▼ Le Programme national pour la rénovation urbaine (PNRU)
- ▼ Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)
- ▼ Le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD)

Les programmes d'investissement d'avenir en faveur de la jeunesse et de l'innovation

- ▼ Le Programme « Ville durable et solidaire »
- ▼ Les territoires d'innovation de grande ambition
- ▼ Les internats d'excellence et de la réussite
- ▼ Le développement de la culture scientifique technique et industrielle (CSTI)
- ▼ Les projets innovants en faveur de la jeunesse



ACCOMPAGNEMENT
ET AIDES EN LIGNE

NOUS SUIVRE

 Le site anah.fr

 Les Cahiers de l'Anah

 La newsletter mensuelle



monprojet.anah.gov.fr
Une aide en ligne qui change tout !



facilhabitat.gov.fr

SUR LES
RÉSEAUX
SOCIAUX



@ANAH_officiel



@Anah

UNE OFFRE SUR-MESURE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'action de l'Anah dans les territoires se traduit notamment par les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), offre partenariale qui propose une ingénierie et des aides financières. Les OPAH peuvent porter sur des enjeux spécifiques : revitalisation de bourgs ruraux, redressement de copropriétés dégradées, adaptation à la perte d'autonomie, etc.

Au côté des collectivités, l'Anah apporte :

- **CONNAISSANCE** de l'habitat privé
- **MÉTHODOLOGIE** avec des outils d'intervention
- **INGÉNIERIE** pour compléter les ressources
- **FINANCEMENT** : aides aux travaux d'office et financement d'outils coercitifs.
- **ASSISTANCE** sur les outils et la réglementation
- **FORMATION** spécifique selon les métiers et les thématiques

PLUS DE

70 %

DES AIDES

délivrées par l'Anah
sont contractualisées
directement avec les
collectivités territoriales



Ile-de-France

Un centre de ressources et d'expertises au service du développement durable des territoires

Marion Benoist
Directrice adjointe,
département ville durable

*Conseil et assistance aux maîtres d'ouvrages
Expertise, études générales et de conception
Contrôles et essais en laboratoire et sur site
Recherche appliquée - Innovation
Animation - Formation*

Le Cerema présent sur l'ensemble du territoire



Aménagement et cohésion des territoires - Ville et stratégies urbaines
Transition énergétique et climat - Environnement et ressources naturelles
Prévention des risques - Bien-être et réduction des nuisances - Mobilité et transport
Infrastructures de transport - Habitat et bâtiment

Cerema Ile-de-France
73 avenue de Paris - 94160 - SAINT MANDÉ
Tel : 01 43 98 70 53
Mel : dteridf.cerema@cerema.fr
Site : www.cerema.fr

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
www.cerema.fr

L'ANCT peut intervenir sur :



INGÉNIERIE ADMINISTRATIVE

Elle consiste à organiser et à coordonner la réponse des services de l'État et des opérateurs. La mise en place d'équipes projet pilotées et coordonnées par un référent projet ANCT, interlocuteur du porteur de projet, permet de structurer la réponse aux territoires.



INGÉNIERIE DE PROJET

Elle permet de mettre en place la gouvernance politique et technique adaptée, apporte de la méthodologie dans la démarche de projet (mode projet, ateliers, cadrage des études,...), permet d'identifier les besoins en compétences ou expertises pour conduire le projet.

En amont, elle facilite la réponse aux appels à projets souvent inaccessibles aux territoires dépourvus d'ingénierie et ne disposant pas des éléments de projet pour répondre dans des délais très contraints.



INGÉNIERIE FONCIÈRE

Elle permet d'accompagner les collectivités dans la définition de leurs projets (requalification de friches, revitalisation des centres anciens, développement urbain) tout en favorisant l'optimisation du foncier (regroupement de parcelles, densité et qualité urbaine...). Elle permet par ailleurs de conseiller et d'assister les collectivités, notamment celles qui ont peu de moyens, et de les encourager à développer leur projet de territoire, ainsi qu'à définir une stratégie foncière d'anticipation.



INGÉNIERIE DE LA CONCERTATION

Elle permet de structurer l'association du public le plus en amont possible aux projets portés par la collectivité.



INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Elle permet d'identifier les sources de financement possibles, y compris au niveau européen.

Elle conseille sur les montages envisageables et le modèle économique du projet à travers une analyse des coûts et des ressources, des risques et des garanties.



INGÉNIERIE AMONT

L'analyse des dynamiques territoriales permet de cibler au mieux les enjeux du projet et son impact sur le territoire.

Elle se traduit par la mise à disposition de données, d'indicateurs, de typologie de territoires et de mise en perspective du projet dans son environnement territorial.

Des cartes et outils de data-visualisation sont mis à disposition des acteurs (analyses et appropriation des connaissances).



INGÉNIERIE RÉGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE

Elle permet d'identifier les autorisations nécessaires pour réaliser le projet qui relèvent souvent de plusieurs réglementations (urbanisme, loi sur l'eau, espèces protégées, ICPE...). Elle facilite l'articulation des procédures pour réduire les délais par exemple en regroupant les enquêtes publiques.

L'expertise juridique disponible dans les services et réseaux de l'État peut aussi être mobilisée notamment pour les projets innovants.



Comment faire appel à la délégation territoriale de l'ANCT ?



Qui saisir ?

le Préfet, délégué territorial

ANCT95@val-doise.gouv.fr




Service de l'accompagnement des territoires -DDT95

01.34.25.26.00

Les étapes du projet

Un guichet unique :
le délégué territorial



- Qualification du projet : programme, contrat, sur mesure
- Cadrage du projet : un référent projet local
- Accompagnement du projet : un travail en mode projet
- Finalisation du projet : évaluation, valorisation, capitalisation



Quelles attentes des collectivités ?





Conclusion par M. le Préfet





ANNEXES



Le comité opérationnel réunissant les acteurs de l'ingénierie va être créé :

- pour définir la stratégie locale de communication (et de prospection le cas échéant),
- pour élaborer la feuille de route stratégique de l'ANCT dans le Val-d'Oise, à soumettre au comité local de cohésion territoriale,
- pour définir les modalités de fonctionnement de la délégation territoriale et les indicateurs de suivi pour l'accompagnement des projets.

Un première rencontre est envisagée mi novembre 2020

Une production et mise à disposition de connaissances

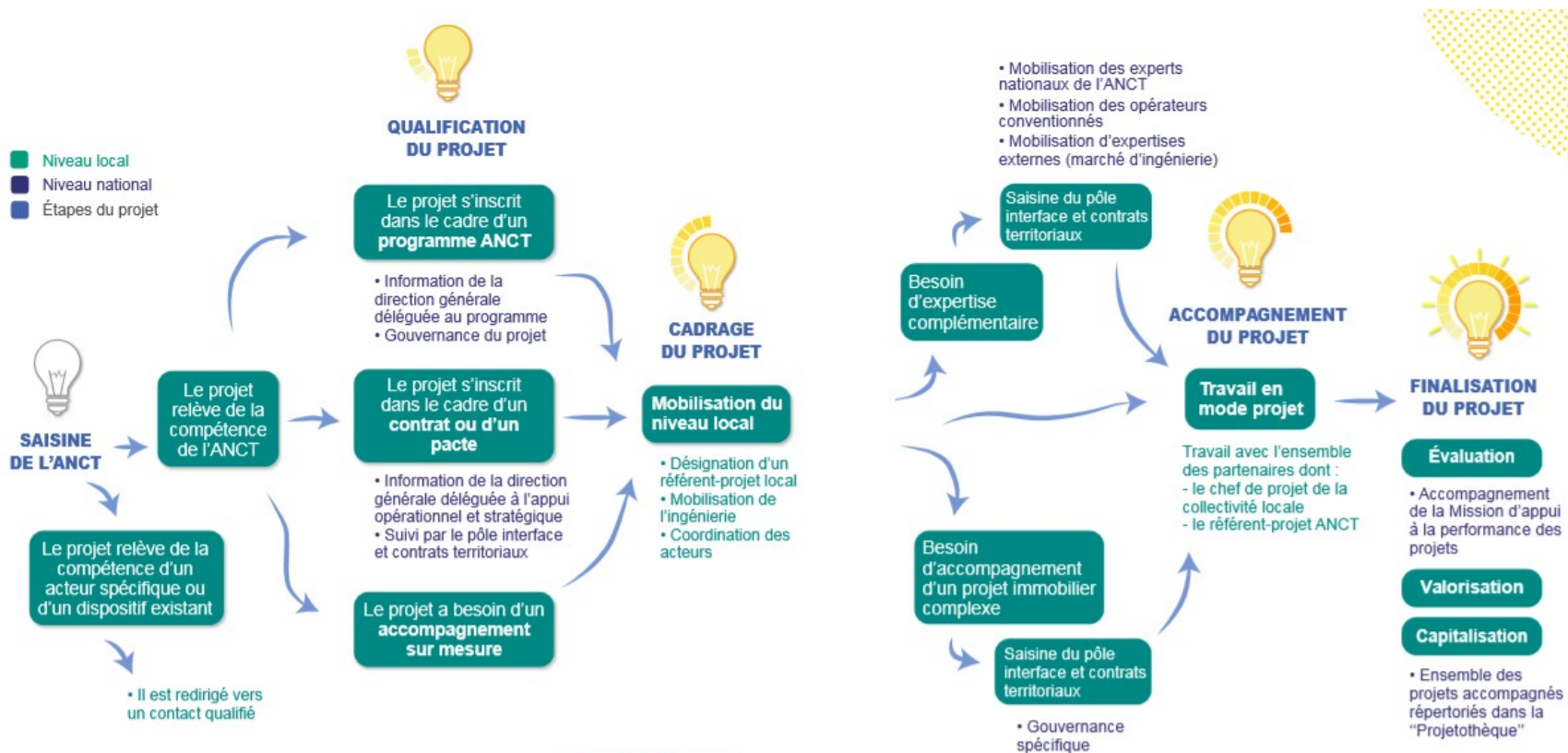
L'Agence accompagne également les territoires dans leurs démarches d'innovation, de prospective, de coopération et de mise en réseau.

Elle peut apporter aux territoires des éléments de connaissance via des activités d'observation et d'analyse territoriale, de prospective et de cartographie.

Retrouvez les outils et les données disponibles sur [l'Observatoire des territoires](#) :

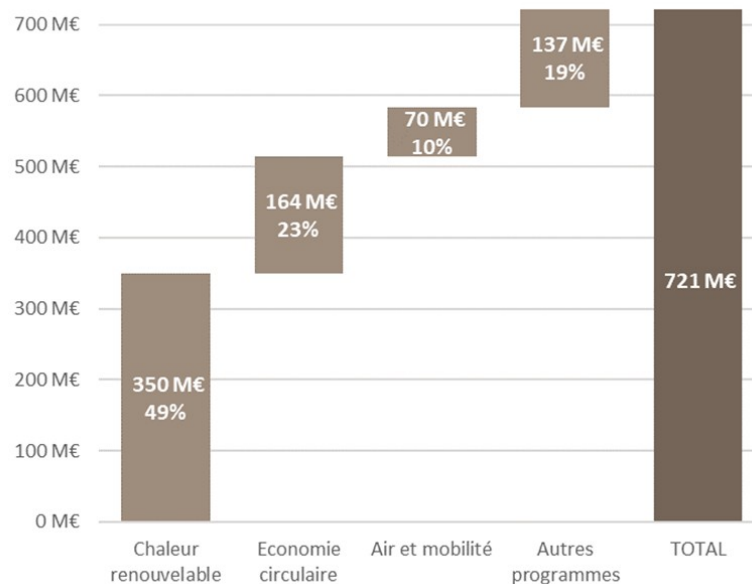
 PÉRIMÈTRE ET ZONAGE Votre commune est-elle en zone de revitalisation rurale ?	 KIOSQUE Consultez et téléchargez nos publications	 VISIOTHÈQUE Reprenez nos cartes et graphiques sur vos sites ou dans vos documents	 PORTRAITS DE TERRITOIRES Obtenez et comparez les chiffres clés de votre territoire	 CARTOGRAPHIE INTERACTIVE Réalisez vos propres cartes dans notre espace cartographique
 OUTILS DE DIAGNOSTICS TERRITORIAUX Utilisez des applications accessibles pour répondre à des questions simples	 DONNÉES OUVERTES Accédez à nos données statistiques et réutilisez les	 ANNUAIRE Consultez la liste des acteurs de l'observation		





Budget 2020 : 733,6 millions d'euros

- 350 M€ pour le programme « Chaleur renouvelable » ;
- 164 M€ pour le programme « Economie circulaire et déchets » ;
- 70 M€ pour le programme « Air et mobilité » ;
- 23 M€ pour le programme « Bâtiments » ;
- 12 M€ pour le programme « Communication/formation » ;
- 22 M€ pour le programme « Démarches territoriales Énergie/Climat » ;
- 21 M€ pour le programme « Sites pollués et friches urbaines » ;
- 27 M€ pour le programme « Recherche » ;
- 32 M€ pour les autres programmes.



Plan *France Relance* : l'Etat mobilise pleinement l'ADEME



**Environ 2Md€
(x2,5 le budget
ADEME classique)**

Chroniques Plan de relance	2020	2021	2022	2023	TOTAL
1- Chaleur renouvelable	100	125	125	-	350
<i>FDI - Soutèn bas carbone- BCIAT</i>	<i>100</i>	<i>25</i>	<i>25</i>		<i>150</i>
<i>Fonds chaleur</i>		<i>100</i>	<i>100</i>		<i>200</i>
2- Economie circulaire et déchets	16	240	334	-	590
<i>FDI - Soutèn bas carbone- CSR</i>		<i>25</i>	<i>25</i>		<i>50</i>
<i>Investissements réemploi recyclage, tri à la source des biodéchets</i>	<i>16</i>	<i>105</i>	<i>105</i>		<i>226</i>
<i>Modernisatòn centres de tri, recyclage et valorisatòn des déchets</i>		<i>90</i>	<i>184</i>		<i>274</i>
<i>Ecoconceptòn des PME</i>		<i>10</i>	<i>10</i>		<i>20</i>
<i>PAT</i>		<i>10</i>	<i>10</i>		<i>20</i>
3- Bâtiment économe en énergie	-	45	-	-	45
<i>Fonds d'urgence EETE</i>		<i>30</i>			<i>30</i>
<i>Accélération de la TE des artisans et commerçants indépendants</i>		<i>15</i>			<i>15</i>
5- Sites pollués et Friches	-	20	20	-	40
<i>Fonds de recyclage des friches</i>		<i>20</i>	<i>20</i>		<i>40</i>
9- Réductòn de l'impact environnemental des entreprises	-	175	175	-	350
<i>FDI - Soutèn à l'efficacité énergétique et adaptatòn des procédés</i>		<i>150</i>	<i>150</i>		<i>300</i>
<i>Tourisme Durable</i>		<i>25</i>	<i>25</i>		<i>50</i>
10- Air/Mobilité	50	150	150	150	500
<i>Stratégie Hydrogène</i>	<i>50</i>	<i>150</i>	<i>150</i>	<i>150</i>	<i>500</i>
Total Plan de relance	166	755	804	150	1 875